

N° 46 - Octobre 2023

Une rentrée ensoleillée pour nos jeunes Marollais



PanneauPocket



Les titres d'identités délivrés dans notre mairie

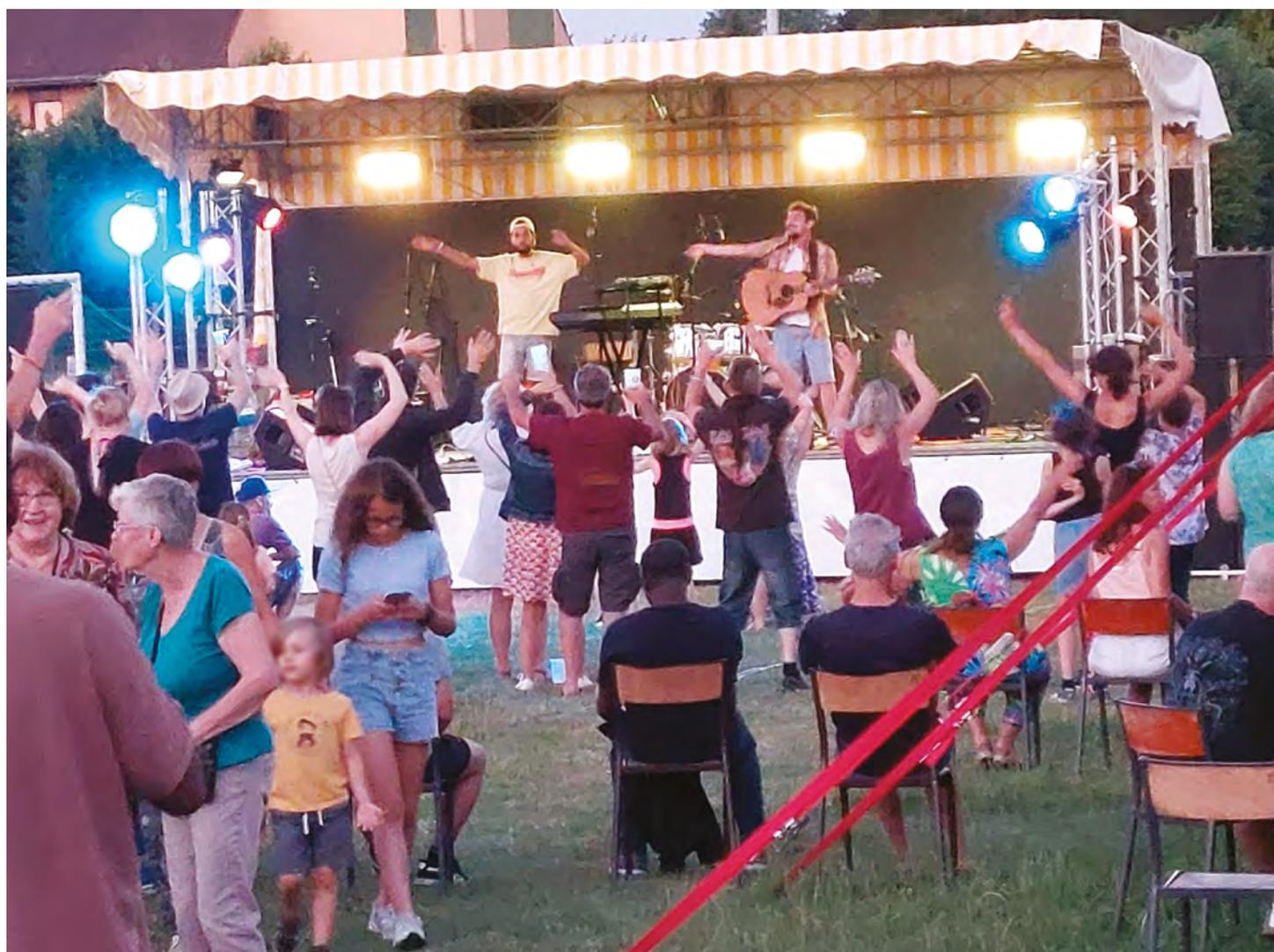


L'agenda culture et loisirs automne-hiver 2023



SOMMAIRE

- Édito p 3
- Compte-Rendu du Conseil Municipal p 4
- Environnement, qualité de vie et sécurité p 5
- Vie de la commune en images p 6
- Vie de la commune p 8
- CCAS et Résidence Autonomie du Parc p 12
- Agenda des activités de la RPA p 15
- Médiathèque p 16
- Scolaire et périscolaire p 17
- Associations sportives p 19
- Associations p 22
- Tout s'explique p 28
- État-civil p 29
- Tribunes p 29
- Numéros utiles p 30



Marolles en zik, le 24 juin.

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME | Service communication : Fantine COLLAS | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE Impression, certifiée Imprim'vert | Ce document est certifié PEFC 10-31-1240. 
Photo 1^{ère} de couv. : la rentrée scolaire, Photo 2^e de couverture : Marolles en Zik, le 24 juin, ©photo : Francis PREUD'HOMME. | ©Photos : images libres de droits Freepik et Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg à 300dpi (haute résolution). Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. **Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 11 décembre 2023.**

Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>





Marollaises, Marollais,

La période de la rentrée scolaire passée, il est temps d'en tirer un premier bilan. C'est une période de l'année où tout reprend ; les classes et les cours d'école se remplissent à nouveau avec plein de souvenirs de vacances et de projets pour l'année qui commence.

Nos jeunes élèves marollais vont pouvoir bénéficier d'une **salle informatique complètement rénovée, avec du matériel adapté**, choisi en parfaite collaboration avec l'ensemble des futurs utilisateurs que sont les enseignants. Je tiens particulièrement à remercier monsieur le directeur de l'école élémentaire Roger Vivier, les services de la Mairie et notre prestataire informatique pour la réalisation de ce projet tant attendu par les enseignants, les enfants (qu'ils soient sur le temps scolaire ou périscolaire) et leurs parents...

La rentrée, c'est aussi notre habituel Forum des Associations qui s'est tenu le 10 septembre et qui lance la nouvelle saison associative.

Nos associations font partie de la richesse de notre commune et je tiens à remercier tous nos bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer le lien entre les Marollais. **La commune reste un partenaire attentif pour les associations**, auxquelles elle verse **subventions, mise à disposition gratuite des locaux, facilité d'accès par le biais du service d'accompagnement des enfants aux activités avec le service périscolaire...**

La rentrée, c'est aussi la dure réalité du quotidien, avec les **hausse du coût de la vie** et une **inflation qui n'est pas encore maîtrisée** et qui vous touche toutes et tous. Elle frappe également les communes sur toutes les dépenses et notamment celles liées aux énergies (électricité, gaz, chauffage...) et **je tiens à remercier les utilisateurs des espaces communaux (personnel, enseignants, associations...)** qui ont permis, par leurs efforts, **de faire baisser significativement les consommations d'énergie**, limitant ainsi la hausse des factures. Les communes sont en plus pénalisées par la baisse des dotations et des subventions de l'État. **Malgré cette double peine, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux sur la fiscalité communale et ce, depuis 2016.**

La rentrée, c'est aussi le **nouveau contrat de restauration scolaire** qui se traduit par une hausse du coût de la prestation et de nouveaux tarifs pour les familles mais aussi une part supportée par la commune en augmentation très sensible, **la collectivité prenant à sa charge entre 42,41% et 91.62% du coût de chaque repas** selon la grille des quotients (cf. article « Tout s'explique » en page 28 de ce magazine).

La rentrée, c'est enfin la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (suite à la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023). Sur ce sujet, je vous recommande vivement la lecture des pages 10 et 11 de cet Info'Mag ; **nous comptons sur votre participation pour construire ensemble ce document** de référence qui devra tenir compte de notre obligation de construire des logements (sociaux) tout en privilégiant notre environnement qui nous est si cher. Je me réjouis par avance d'échanger avec vous sur ce sujet déterminant pour l'avenir de notre commune.

La période de vacances a été propice aux travaux habituels d'entretien des bâtiments communaux, à la réhabilitation de la grange qui devrait devenir opérationnelle dès le printemps et à la poursuite de l'extension du centre de loisirs qui, malgré quelques retards, serait livrée pour la fin de l'année.

L'opération du « Clos Montmidi », avec sa circulation douce de la ferme aux équipements communaux situés autour du stade, suit son cours selon un calendrier respecté.

Après un été caniculaire qui, je l'espère, vous a apporté repos et détente, **je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année** qui voit aboutir vos projets les plus chers sans oublier de veiller sur les plus fragiles.

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 juin 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 20
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 8
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 0
Membre du Conseil Municipal absent : 0
Votants : 28

Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales comme suit :

Liste présentée par M. Joubert, 21 voix = délégués : 12 titulaires et 4 suppléants

Liste Marolles, un défi pour l'avenir, 7 voix = délégués : 3 titulaires et 1 suppléant

Du 15 juin 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 24
(23 pour les points 1 et 2)
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 0
Membre du Conseil Municipal absent : 0
Votants : 29 (28 pour les points 1 et 2)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Conseil municipal des enfants : le CME court pour la recherche
2. Conseil Municipal des enfants : Journée de solidarité pour les chiens du refuge de Chamarande
3. Budget principal : Décision Modificative N°1

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

Vote : 28 voix « Pour », 1 abstention : M. Delvalle

4. Subventions aux associations : attribution d'une avance remboursable à la MJC

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

5. Subventions aux associations : attribution d'une subvention à l'association Wild Crew
6. Convention relative aux frais d'écologie applicables aux communes de résidence d'élèves non marollais
7. Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves
8. Service Enfance : Modification du règlement intérieur
9. Service Enfance-Jeunesse : Quotients familiaux
10. Service Enfance-Jeunesse : Mise en place d'un tarif 1/2 journée Centre de loisirs pour les 6ème, 5ème en période scolaire
11. Procédure d'acquisition de bien sans maître – Incorporation dans le domaine communal - Parcelles AK 4 et AK 5 (dernier propriétaire connu : Jardins Billiard) dans l'emprise du pôle gare)
12. Procédure d'acquisition de bien sans maître – Incorporation dans le domaine communal - Parcelles AC 141 (dernier propriétaire connu : SARL REC) et AC 143 (dernier propriétaire connu : ALCE), Route St Vrain
13. Incorporation dans le domaine communal des voies du lotissement « Domaine de Marolles – rue Jean Racine », parcelle AC 82
14. Autorisation de signature de la Convention « Participation citoyenne » sur la commune de Marolles-en-Hurepoix
15. Personnel Communal – Modification du tableau des effectifs
16. Personnel communal – Plan de formation 2023
17. Présentation du rapport annuel 2022 de la SCI Chemin Vert

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : <https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

Libérons les trottoirs



Pour la sécurité et le bien-être de tous, les trottoirs sont avant tout pour les piétons !

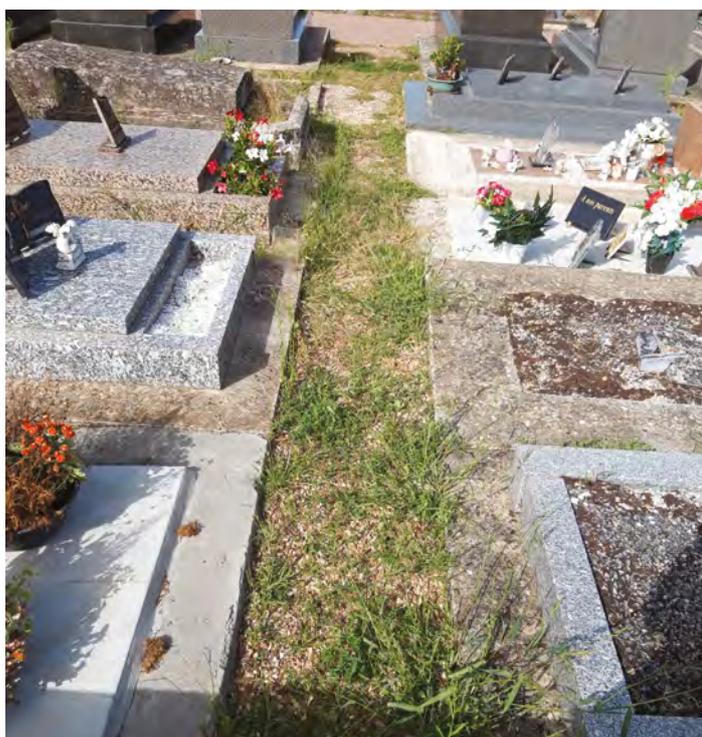
En complément des actions de la police municipale et de la gendarmerie, nous mettons sur notre site internet à votre disposition un papillon destiné à sensibiliser le chauffeur d'un véhicule anormalement garé à stationner aux endroits prévus à cet effet.

Imprimez ou venez le chercher en mairie.

Francis PREUD'HOMME



L'entretien du cimetière



La question de l'entretien du cimetière est sensible, les usagers étant vigilants quant au visuel de ce lieu de recueillement.

Aujourd'hui, la commune se doit de respecter la réglementation « zéro phyto » et n'utilise donc plus de produits chimiques, car c'est interdit.

Nous avons déjà anticipé ce changement en réalisant de la gestion différenciée du cimetière.

Pour cela, nous avons créé des poches de végétalisation quand cela était possible et nous continuerons dans cet esprit, à végétaliser le cimetière, pour le rendre moins minéral, en créant de nouveaux massifs.

Josiane BOULENGER



Culture, loisirs et vie communale en images...



7 juin : signature de la convention citoyenne

Le vendredi 7 juillet M. le Maire, Georges JOUBERT
avec M. le Sous-Préfet, Alexander GRIMAUD, pour la signature de la Convention Participation citoyenne.



10 juin : American Day

Une journée très plaisante, un défilé au top avec des magnifiques pin-ups, de belles motos et des anciennes voitures de collections, une ambiance conviviale et familiale : le rêve américain !



24 juin : inauguration du 1^{er} itinéraire cyclable
du Plan vélo

Sophie RIGAULT, Vice-présidente du Conseil départemental en charge des mobilités et de la voirie, Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération et Georges JOUBERT, ont inauguré l'itinéraire cyclable du Plan vélo de Cœur d'Essonne Agglomération.



6 et 7 juillet : remise des dictionnaires

Les enfants de grande section sont prêts à passer en CP !



13 juillet : Fête nationale

Le groupe Sans Sucre Ajouté et ses danseuses nous ont fait chanter et danser toute la soirée ! Merci à eux, au Comité des fêtes et à tous les participants !

Culture, loisirs et vie communale en images...



26 août : Raconte Tapis et Tissus à histoires

Écouter remplit les petites et grandes oreilles de contes et de comptines. De belles histoires et un public conquis !



Entretien de la commune

Les agents municipaux (le service technique) œuvrent à l'entretien des espaces verts de la ville. Un travail qui embellit la commune et est favorable à l'Environnement. Dans une démarche écologique, Marolles-en-Hurepoix n'utilise pas de produits chimiques pour maintenir une ville propre et fleurie.



2 septembre : Fête de la rentrée

Un après-midi festif et ensoleillé au milieu de structures gonflables. Mercie aux associations Marollaises pour ces activités sportives et ludiques.



4 septembre : la rentrée scolaire

En route vers la réussite !
C'est parti pour une année riche en savoir, échange et partage.



9 septembre : Forum des associations

Une journée riche en rencontre. Cette année, les Marollais ont pu faire de belles découvertes, aussi bien humaines que dans les activités proposées.



Départ en retraite de M. VENTURA



Après une longue carrière comme agent communal et notamment 5 ans au service des Marollais, dans l'équipe des services techniques, Jean-Marc VENTURA a fait valoir ses droits à la retraite.

Depuis 2018, vous aviez pour habitude de le voir sur les différents sites communaux où il était principalement chargé de tous les travaux d'électricité.

Collègues et élus ont fêté son départ dans une ambiance sympathique lors d'une petite fête organisée fin juin.

Nous lui souhaitons une très belle et longue retraite active.

Transports scolaires

La commune peut accompagner financièrement les frais de transports scolaires des élèves marollais de moins de 21 ans, qu'ils soient scolarisés dans un établissement public ou privé.

Vous êtes éligible à l'aide, non cumulable (un titre par personne), d'un montant de 59.50 € après achat d'un titre de transport (carte Scol'R ou Imagin'R exclusivement)

Si vous choisissez la carte Scol'R le formulaire téléchargeable ici <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/la-carte-scolr> devra être déposé en mairie accompagné du règlement par chèque.

Si vous choisissez le carte Imagin'R vous pouvez trouver le forfait le plus adapté sur le simulateur du site Ile-de-France mobilités.

Les demandes de remboursement des familles, hors élèves boursiers, devront être déposées à la mairie au plus tard le 30 octobre de l'année scolaire correspondante.

Liste des documents à fournir pour obtenir le remboursement :

- Certificat scolaire ;
- RIB ;
- Justificatif de paiement de la carte ;
- Carte d'identité du parent titulaire du RIB ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

TREMLIN CITOYEN, un succès !



Entre début mai et fin juin, une dizaine de jeunes a pu bénéficier du dispositif départemental « TREMLIN CITOYEN ».

Ce dispositif encourage l'engagement des jeunes en gratifiant leurs heures de bénévolat. **Agés de 15 à 18 ans, ils se sont investis chacun avec leurs compétences et leur enthousiasme, auprès d'associations de notre commune.**

L'USM athlétisme a pu compter sur ces jeunes pour prêter main forte aux organisateurs lors de La Marollaise. Au programme : montage des stands, balisage des parcours, saisie des scores.

Le GPIM, quant à lui, a trouvé de l'aide pour la tenue des stands de la kermesse de l'école et pour l'animation du bal des CM2.

Petit bilan des représentants du GPIM : « Ils ont tous été absolument parfaits ! Ponctuels, investis, efficaces, inventifs, polis et souriants (...) On a pu compter sur eux et ça a été un très bon moment pour nous grâce à eux !

On leur souhaite tout plein de bonnes choses ! »

Des échanges enrichissants et qui resserrent les liens !

Pour tout renseignement, contacter Charlotte au service Enfance Jeunesse : 06.52.34.96.10



Explor'Essonne, pour découvrir les trésors de l'Essonne



Sorties Patrimoine naturel

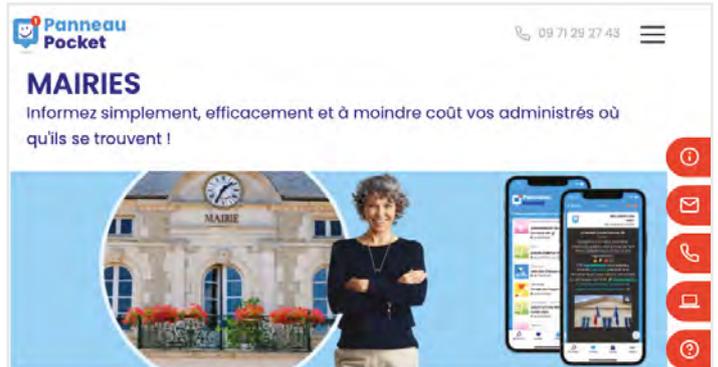
Explor'Essonne : l'appli mobile qui vous emmène découvrir les trésors naturels de l'Essonne

Le Département de l'Essonne propose une application mobile gratuite pour permettre à tous, randonneurs expérimentés ou promeneurs occasionnels, Essonniens ou touristes, d'explorer les paysages naturels du territoire. Baptisée Explor'Essonne, elle met à disposition une quarantaine de circuits pédestres départementaux adaptés à tous niveaux, ainsi que des parcours santé ou encore des jeux d'aventure.

Pour en savoir plus, allez sur le site du département :
<https://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/lactualite-cadre-de-vie-environnement/appli-exploressonne-partez-a-la-decouverte-des-tresors-naturels-de-lessonne>

Francis PREUD'HOMME

Application d'information : PanneauPocket



Début 2024, nous abandonnerons FaceBook au profit d'une application dédiée à l'information des communes : **Panneau-Pocket application** choisie par plus de 10000 collectivités.

Vous pouvez dès maintenant l'installer sur votre smartphone, et découvrir l'information de communes voisines telles que Saint-Vrain, Echarcon, Vert-le-petit...

Cette application est plus simple à gérer mais aussi pour vous plus simple à utiliser et fournit une information plus claire et plus riche.

Vous pouvez aussi consulter les informations via Internet : pour Saint Vrain, l'URL est : <https://app.panneaupocket.com/ville/1888613579-saint-vrain-91770>.

Nous vous apporterons toute précision utile au démarrage du service, mais d'ici là, **pour en savoir plus :**
<https://www.panneaupocket.com/>

Francis PREUD'HOMME

Une salle informatique flambant neuve à l'école élémentaire !

Le matériel de la salle informatique de l'école élémentaire Roger Vivier a été remplacé cet été par la commune en concertation avec l'équipe enseignante.

Ce nouvel équipement servira aux élèves de l'école élémentaire mais aussi à ceux de grande section des 2 écoles maternelles. Il pourra également être utilisé par le service périscolaire pour certains projets pédagogiques.

Le mardi 12 septembre, M. le Maire a invité les élus, les représentants du corps enseignant, des parents d'élèves, du personnel périscolaire et du personnel mairie en charge de ce dossier, à découvrir ce matériel en fonctionnement, avec le prestataire informatique.



Vos demandes de titre d'identité à Marolles



L'ensemble du territoire français connaît de fortes demandes de création ou renouvellement de titre d'identité.

Participant à l'effort collectif demandé par les services de l'État, la commune s'est vue équipée d'un dispositif de recueil. Comme elle l'a fait il y a encore quelques années, Marolles-en-Hurepoix va pouvoir, **dès le 2 octobre**, instruire les demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Conformément à la législation, le dispositif de recueil est ouvert à tous.

La commune ne peut pas donner la priorité à ses administrés. **Afin de faciliter l'accès à la prise de rendez-vous la commune s'est dotée d'un logiciel relié à la plateforme de recherche de rendez-vous du gouvernement rendezpasseport.ants.gouv.fr.**

Toutes les informations relatives aux pièces d'identité sont à retrouver sur le site de la ville **rubrique Vie municipale/ Démarches administratives.**

Révision du Plan Local d'Urbanisme de Marolles-en-Hurepoix, le travail est engagé

Pourquoi réviser le Plan Local d'Urbanisme de la commune ?

Marolles-en-Hurepoix dispose d'un Plan Local d'Urbanisme, ou PLU, approuvé le 4 juillet 2013, mis à jour le 9 février 2018.

Ce PLU doit aujourd'hui nécessairement évoluer pour intégrer de nouvelles dimensions du projet de territoire, répondre aux nouveaux enjeux identifiés lors du diagnostic, mais aussi prendre en compte les nouvelles lois impactant les documents d'urbanisme.

Cette révision sera également l'occasion de prendre en compte les nouvelles dispositions relatives à la modernisation du contenu du code de l'urbanisme.

Ainsi, **le conseil municipal a prescrit la révision générale de son PLU par délibération en date du 31 mars 2023** et s'est prononcé sur les objectifs de cette révision et sur les modalités de la concertation pendant toute la durée de la procédure.

La ville a retenu un prestataire spécialisé, **l'atelier A4PLUSA – architecture & urbanisme**, afin de l'accompagner sur la définition de son futur PLU.

Ce travail sera **l'opportunité pour la commune de donner un cadre précis à son développement futur pour les 10 prochaines années**. Les objectifs à poursuivre reposent sur les priorités suivantes :

- **prendre en compte les documents supra-communaux et les dernières évolutions réglementaires et législatives.**

- **maîtriser la croissance de la commune avec notamment :**

- gérer les capacités résiduelles du territoire (« les dents creuses »),

- encadrer et maîtriser l'offre de logements en favorisant la mixité sociale et urbaine de manière cohérente avec les objectifs et les besoins du territoire communal et intercommunal et ceux fixés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Pour rappel, la commune dispose actuellement de 15,09% de logements sociaux et a l'obligation d'atteindre le pourcentage de 25%, fixé par la loi SRU ; dans cette attente, une pénalité financière lui est appliquée tous les ans par l'État,

- rationaliser le zonage de certains secteurs et adapter le zonage de certaines parcelles afin d'assurer la cohérence urbaine,

- optimiser les emprises foncières bâties situées au sein de l'enveloppe urbaine afin de limiter l'étalement urbain,

- **prendre en compte les enjeux de la transition écologique et notamment :**

- préserver le cadre de vie en maîtrisant le développement urbain pour protéger les espaces naturels et les paysages,

- renforcer la protection des espaces verts, boisés ou paysagers en zone urbaine du territoire afin de renforcer la place de la nature et de la végétation dans la ville,

- proposer un projet d'aménagement et de développement durable cohérent, pertinent, et partagé alliant objectifs quantitatifs et amélioration qualitative du cadre de vie, en associant durablement les Marollais et les acteurs locaux au projet d'aménagement et à sa mise en œuvre,

- **Concilier urbanisation et maintien du cadre de vie et notamment :**

- confirmer la protection des éléments de patrimoine qui figurent dans le PLU actuel dans des Fiches Patrimoine,

- définir les besoins de la commune, notamment en matière de développement économique, d'aménagement de

l'espace, d'environnement, de transports et de déplacements, d'équipements et de services à la population,

- lier urbanisation et mobilités afin de permettre aux Marollais de se déplacer prioritairement en modes actifs sur l'ensemble du territoire communal et intercommunal,

- conforter et développer des équipements et des services adaptés aux besoins de la population,

- conforter et valoriser le tissu économique local, notamment les commerces, et les zones d'activités,

- accompagner la démarche de revitalisation du centre-ville mise en œuvre dans le cadre de l'ORT.

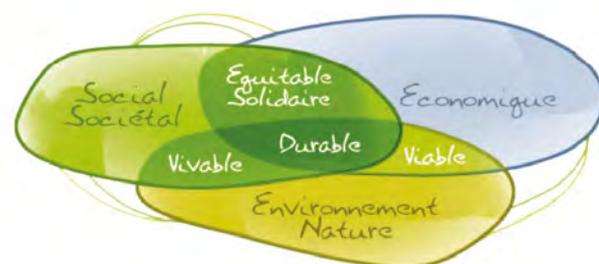
- **créer les conditions permettant la mise en œuvre du projet d'urbanisation du secteur gare,**

- **moderniser le contenu du PLU et corriger les difficultés identifiées lors de l'instruction des autorisations du droit des sols.**

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui planifie et oriente l'aménagement du territoire. Il traduit ainsi une vision prospective (au travers son Projet d'Aménagement et de Développement Durables), mais il définit aussi des règles de constructions qui s'imposeront aux pétitionnaires pour tout nouveau projet (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager ou encore déclaration préalable). Toute demande d'autorisation d'urbanisme sera donc délivrée sur la base du respect de ces règles.

Le nouveau PLU de Marolles-en-Hurepoix veillera à inscrire dans son projet les ambitions portées par **la notion de développement durable**, pour contribuer, à son niveau, à la **lutte contre le réchauffement climatique**.



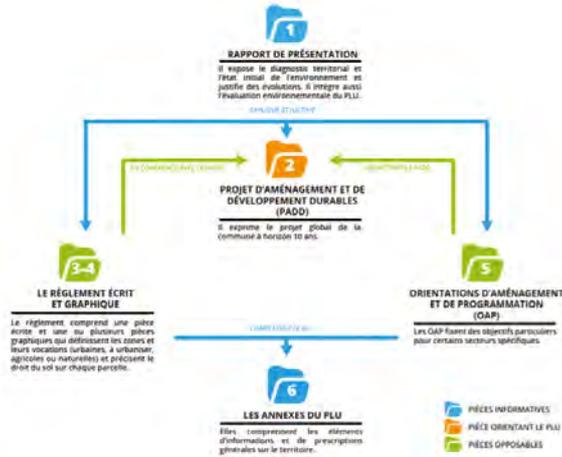
Le saviez-vous ?

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations futures, de satisfaire aux leurs ». (Mme Gro Harlem Brundtland).

Se doter d'un nouveau PLU, c'est **imaginer le devenir de Marolles-en-Hurepoix et dicter de nouvelles règles de constructions adaptées aux évolutions législatives et réglementaires**.

Il s'agit également de maintenir un équilibre entre les besoins futurs en matière d'habitat, d'équipements, de déplacements, d'activités économiques et le respect de l'environnement, du patrimoine bâti et naturel et des paysages.

Quels sont les documents composant le Plan Local d'Urbanisme ?



Le saviez-vous ?

La jurisprudence du Conseil d'État permet de considérer qu'un projet est compatible avec un document de portée supérieure lorsqu'il n'est pas contraire aux orientations ou aux principes fondamentaux de ce document et qu'il contribue, même partiellement, à leur réalisation.

Comment se construit la révision du PLU ?

La construction d'un PLU est un processus long et encadré par le code de l'urbanisme. Elle est ponctuée de nombreuses réunions techniques, réunions auprès des personnes publiques associées et consultées, de réunions publiques, etc. La révision du PLU de Marolles-en-Hurepoix s'inscrit dans une durée prévisionnelle d'environ 2 ans en **5 phases**.



Comment participer à la construction du PLU ?

Les procédures de révision de document d'urbanisme laissent place aujourd'hui, plus que jamais, à **une part importante consacrée à la concertation préalable** auprès de la population et des acteurs du territoire.

Le saviez-vous ?

L'article L.103-2 du code de l'urbanisme prévoit que la révision du PLU fait obligatoirement l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation préalable a pour objet d'instituer un échange entre citoyens, élus et techniciens en amont de la conception du projet en leur permettant de prendre connaissance du projet au fur et à mesure de son avancement, de participer activement au processus de révision et d'exprimer leurs opinions et avis.

Ainsi, tout au long de la démarche, les habitants de la commune seront associés, grâce à de l'information qui sera diffusée sur plusieurs supports communaux :

- des **articles** sur le site internet de la ville, sur le magazine municipal...
- une **exposition publique** permanente et évolutive au fur et à mesure de l'avancement des études.

La démarche initiée par la commune prévoit également des temps de concertation qui prendront la forme de **réunions publiques**.

Un **registre de concertation** spécifique sera mis à disposition du public aux heures et jours ouvrables de la mairie

Consciente des contraintes du public, la ville a également créé **une adresse mail spécifique** à la procédure pour permettre une interaction plus efficace :

revisionplu@marolles-en-hurepoix.fr

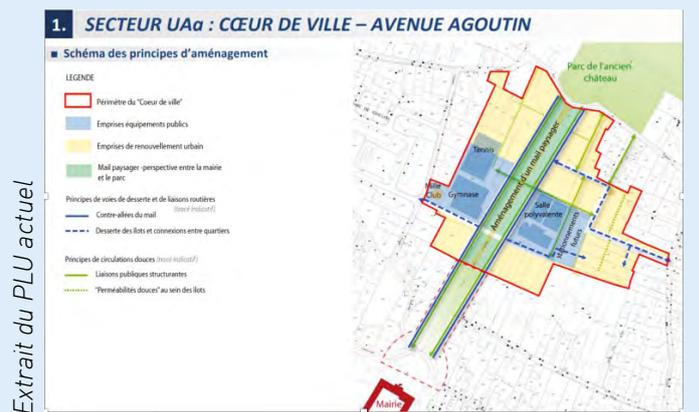
Les élus comptent vivement sur la participation du public pour enrichir la portée du projet tout en insistant sur le fait que le futur PLU de Marolles-en-Hurepoix visera prioritairement à **servir les intérêts communs**, sans qu'il soit nécessairement possible de répondre favorablement à chaque particularité.

La révision d'un PLU est une procédure longue, aussi la population est invitée à suivre les informations sur le site internet de la ville et sur les panneaux d'affichage public dès la rentrée de septembre 2023. Vous pouvez d'ailleurs retrouver une version plus détaillée de cet article sur le site internet de la commune.

Réunion publique relative à l'aménagement du Cœur de ville Phase 2

Conformément au Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 4 juillet 2013, l'avenue du lieutenant Agoutin a accueilli en 2017 de nouveaux habitants, suite à l'aménagement du Cœur de ville - phase 1. La mairie n'a pas pris l'initiative de lancer la phase 2 de l'opération mais un promoteur, « Les Nouveaux Constructeurs » a signé des promesses de vente avec l'ensemble des propriétaires concernés par cet aménagement. Les Marollais sont donc conviés à une **réunion publique de présentation de ce projet le jeudi 9 novembre 2023 à 19h à la salle des fêtes.**

Il n'y a pas de dossier consultable en mairie : le permis de construire n'est pas déposé.



Extrait du PLU actuel

Repas des aînés et colis de Noël

Le repas des aînés se tiendra le samedi 13 janvier 2024 à la Salle des Fêtes à partir de 12h. Les Marollaises et Marollais ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date sont conviés à cette manifestation.

Pour ceux ou celles qui pour des raisons personnelles ne pourraient se déplacer, il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué le samedi 16 décembre matin.

Les familles de plus de 65 ans et ayant un Revenu Fiscal de Référence ne dépassant 19000 € pour une personne seule et 31000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas. (à vérifier sur votre avis d'imposition sur le revenu 2022).

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS munis de votre déclaration d'impôts sur le revenu 2022). Les modalités et le bulletin d'inscription vous seront précisés lors de la prochaine parution Écho Marollais d'octobre.

Lors de votre inscription en mairie, un coupon vous sera remis par le CCAS. Ce justificatif vous sera demandé et permettra d'accéder à cette manifestation.

Sans coupon l'accès est susceptible de vous être refusé.

Patrick LAFON



VESTI'AID



Nous vous rappelons que les ventes Vesti'Aid sont ouvertes à tous. L'équipe vous attend toujours plus nombreux.

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !

PROCHAINS RENDEZ -VOUS
(Ouverture de 14H30 à 17h)

DÉPÔT / VENTE 2023/2024

7 octobre - 2 décembre - 6 Janvier

VENTE 2023/2024

21 octobre - 18 novembre - 16 décembre - 27 Janvier

Christiane JOUBERT

Voyage à Saint Arnoult en Yveline le 22 juin 2023

Le CCAS de la commune continue ses activités pour nos aînés. Ce 22 juin, on partage le plaisir de se retrouver pour une sortie à Gif sur Yvette.

À cette occasion, nous avons pu visiter à la maison d'Elsa Triolet et d'Aragon. Cette maison respire encore cette femme de lettres et résistante française d'origine russe. **Elle fut la première femme à recevoir le prix Goncourt.**

Elsa Triolet et son fou, Louis Aragon sont enterrés entre deux hêtres dans le jardin du moulin. Quelques 'un d'entre nous ont parcouru la petite montée pour se rendre devant la sépulture malgré la pluie.

Puis à midi, nous nous sommes rendus au à l'Auberge de Bout des Prés. Des produits issus de la ferme sont proposés dans un cadre festif. L'après-midi, nos aînés ont dansé sur la musique du Disc Jockey.

Un très bon moment passé ensemble.

Patrick LAFON



Sortie d'été à Deauville



Chaque année le CCAS de Marolles vous propose un voyage gratuit au bord de mer.

Cette année, près de 130 Marollais ont bénéficié de cette journée dont de nombreux enfants qui découvraient pour la première fois la mer.

On regrettera le temps maussade du 23 juillet mais les familles ont apprécié le soleil et la chaleur retrouvé lors de la sortie du 20 août.

Patrick LAFON



Lutte contre la violence faite aux femmes



Le CCAS de Marolles-en-Hurepoix est pleinement impliqué dans ce combat pour la lutte contre toute type de violence et la protection des femmes et des enfants victimes de violence conjugales et intrafamiliale.

3 associations sur le territoire de l'Essonne sont affiliés à la Fédération Solidarité Femmes (tél. 3919) et sont engagées au quotidien pour porter conseils et aides aux victimes.

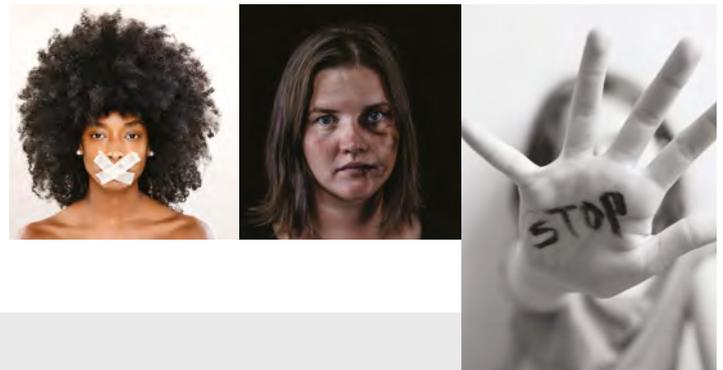
Elles sont devenues des actrices indispensables pour l'accueil, la mise en sécurité, l'hébergement transitoire, et leur accompagnement juridique.

Depuis sa création, 3304 femmes, et 5041 enfants ont été soutenus et protégés soit un total de 8345 victimes.

Le CCAS de Marolles-en-Hurepoix, accueille des femmes et des enfants qui subissent des actes de violence et une recrudescence est hélas à noter. Depuis 2 ans en France le nombre de victimes a augmenté de 14% et en moyenne, chaque année 219 000 femmes déclarent avoir subi des violences physique et/ou sexuelles de la part de de leur conjoint ou ex-conjoint.

Le combat est à mener est immense, les actions de terrain indispensables. Le CCAS de la commune, la Préfecture de l'Essonne, le Conseil Départemental, l'UDCCAS 91 sont engagés à combattre ce fléau.

Patrick LAFON



Non au harcèlement à l'école

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Cela se traduit par des **conséquences sur la santé physique ou mentale de la personne.**

Parents attention, cela touche toutes les familles quelques soit leur origine ou milieu social.

En CM1-CM2, 2,6% d'élèves subissent une forte multivictimisation qui peut être apparentée à du harcèlement (enquête Depp 2021) ; au collège, 5,6% d'élèves en sont victimes (enquête Depp 2017) ; au lycée, 1,3% d'élèves en sont victimes (enquête Depp 2018).

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de **cyber-harcèlement.** Il est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc.

L'interdiction du téléphone portable à l'école et au collège, conjuguée à la sensibilisation des élèves aux usages et risques numériques, est un élément essentiel de la lutte contre le harcèlement.

Rentrée 2023 : de nouvelles mesures contre le harcèlement à l'école

À la rentrée 2023 et pour **prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes,** notamment dans le premier degré, des mesures viennent compléter celles déjà en place.

- **Systématiser la communication des numéros d'urgence 3018 et 3020**

- **Former tous les personnels** à la lutte contre le harcèlement scolaire

- **Prévenir ou résoudre les situations les plus complexes, notamment dans le premier degré.** Certaines situations ne peuvent se résoudre qu'en séparant les élèves harcelés de leurs harceleurs.

- Attention le Gouvernement est susceptible d'annoncer de nouvelles mesures et notamment l'expulsion de l'harceleur dans un autre établissement.

<https://youtu.be/8buxunlYYe4?feature=shared>

Patrick LAFON

LA RÉSIDENCE DU PARC



RPA

14 JUIN : INFORMATION SUR LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les pompiers de la caserne de Marolles en Hurepoix sont venus sensibiliser les seniors aux gestes de premiers secours ainsi qu'à la prévention incendie à la résidence du Parc.

21 JUIN : BARBECUE

Les seniors ont fêté dignement l'arrivée de l'été avec un barbecue le 21 juin animé par Isabelle et Oreste respectivement chanteuse et pianiste.

Le temps a permis de profiter de l'extérieur.

30 JUIN : INTERVENTION DE LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale est venue présenter leurs missions et donner quelques conseils en matière de sécurité.

28 JUILLET : TOURNAGE D'UN CLIP VIDÉO AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Un groupe d'enfants du centre de loisirs est venu tourner un clip vidéo avec les seniors de la Résidence du Parc.

Ce moment partagé a été un pur moment de bonheur pour l'ensemble des participants.

29 AOÛT : ATELIER CUISINE

Les seniors de la RPA ont mis la main à la pâte pour confectionner des crêpes pour le thé dansant du lendemain.

Cela a été de vraie tranche de rigolade.

30 AOÛT : THÉ DANSANT DE FIN D'ÉTÉ

Le thé dansant de la fin de saison estivale a permis aux seniors de danser assis ou debout. L'animateur Rémi Delmas est toujours autant plébiscité. Il fait tourner les têtes de tous les seniors.

ATELIERS MANUELS

Les ateliers manuels sont animés tous les mercredis après-midi. Les propositions sont variées et accessibles à tous.

7 SEPTEMBRE : VISITE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

L'Adjudant-Chef Serge MARTINI et son équipe, sont venus présenter les moyens de se préserver des arnaques et autres. Ils ont présenté leurs missions et leur complémentarité avec la Police Municipale.

Patricia HURTREL



Planning des activités annuelles



Inscription auprès de la RPA :
06 23 82 55 07.

(Activités ouvertes à tous)

Planning des activités
2023/2024

ATELIER YOGA

Lundi à 14h15.

ATELIER THÉÂTRE

Mardi à 10h.

ATELIER MANUEL

Mercredi de 14h à 16h.

GYM ADAPTÉE

Jeudi à 10h.

CHORALE

Un vendredi par mois à 14h30.

Vous pouvez également recevoir le planning par mail en envoyant votre demande à rpa@marolles-en-hurepoix.fr
Retrouvez également toutes les informations sur le site de la mairie.

Et bien d'autres surprises à guetter dans l'Écho Marollais !

Patricia HURTREL



LA MÉDIATHÈQUE



Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue
 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Les horaires d'ouverture de la médiathèque

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h30 & 14h30 - 17h

> Zoom en images sur ... nos dernières animations



Guy MARANDEL nous a présenté ses photographies autour de la nature en mai. Lors du vernissage, Éclats de Lire a accompagné l'exposition avec leurs textes.



Rencontre avec la mangaka Jennymiki, habitante de Marolles, à la médiathèque en mai dernier, autour de la création d'un manga avec les différentes étapes... Un bel échange a eu lieu ... avec notamment une présentation de ses propres dessins et livres.



Et voici quelques instants de l'Atelier manga animé par Alexandre, un professionnel du dessin, qui a eu lieu en mai dernier ... Et chacun a réalisé ses propres dessins avec talent.



Chaque mois « L'Heure du conte » et ses lecteurs font vivre les histoires devant un public d'enfants attentifs.



Un moment magique avec Anik INCERTI et ses tapis d'histoires fin août pour tous les enfants.

> Fête de la science sur le thème des illusions à la médiathèque

Le réseau des médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération propose lors de cette Fête de la science des expositions, ateliers, conférences et débats autour des illusions.

À la médiathèque de Marolles, vous pourrez y découvrir :



- **Mercredi 11 et samedi 14 octobre** : Atelier « Boîte à Balbu-ciné ». Explorez les débuts du cinéma à travers plusieurs objets.

- **Du 21 au 28 octobre** : Exposition interactive « Les cabines à tours automatiques ». Une installation où les machines lisent dans vos pensées. Tout public.



- **Mercredi 25 octobre** : Atelier « Vision illusion » avec les Savants fous. Découvrez l'étrange monde des illusions d'optique. À partir de 7 ans. Sur réservation.



> Quelques dates dans notre agenda culturel pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'Écho Marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

Vendredi 4 novembre

Soirée « pyjama » avec lectures et contes pour les 3/6 ans autour des sorcières.

Vendredi 17 novembre

Escape game « L'Aventure des 7 au soleil levant ». Tout public.



Samedi 18 novembre

Café littéraire

avec Joëlle FONTENOY-LEFÈVRE, auteure Marollaise, et son livre « Ah ! Le travail ! Ou les mésaventures d'une assistante qui croyait au monde des bisounours ».



Mardi 5 décembre

Conférence vidéo UTL à la Résidence des Personnes Agées sur le thème : « La Chine, une puissance maritime majeure ? ».

> Un conseiller pour vous aider avec les outils informatiques

Un conseiller numérique de Cœur d'Essonne Agglomération peut vous accompagner pour l'utilisation des outils informatiques et vous rendre autonome à la médiathèque (aide à la prise en main d'un équipement informatique, installation de logiciel, créer et gérer une adresse électronique, etc.)



Si vous êtes intéressé, venez les rencontrer et échanger avec eux lors de la permanence le mercredi de 9h30 à 12h une fois tous les 15 jours.

Journée sportive : les Olympiades

Ce mercredi 21 juin, sous un superbe soleil, les enfants du centre de loisirs se sont réunis pour une grande journée sportive.



Une animatrice de la commune en formation BPJEPS, a organisé cet événement afin de proposer aux enfants de tous âges de se retrouver le temps d'une journée ... en attendant de partager à nouveau les locaux du nouveau centre de loisirs. Au programme, Foot à deux ballons, Béret, Passe à 10, Dodge Ball, Jeux d'eau, Relais ...

Un grand MERCI aux animateurs qui ont participé à la réussite de cette journée, au Conseil Municipal des Enfants pour leur aide et la bonne tenue de la buvette.

Charlotte MELCION



Une belle année de solidarité pour les enfants du CME

Cette année, deux projets, issus de leurs promesses de campagne, ont été retenus par l'équipe du Conseil Municipal des Enfants, avec la solidarité comme dénominateur commun.

- Ainsi, « Le CME court pour la recherche » a permis, grâce à un partenariat avec l'USM Athlétisme et à la mobilisation de tous les enfants et de leur famille, de récolter 220.60 euros au profit du Rire Médecin ; association investie auprès des enfants hospitalisés.



Nez rouges avec M le Maire et Mme Despau

- Leur second projet « Journée de solidarité pour les chiens de la SPA » s'est clôturé ce mercredi 7 juin avec la remise officielle des dons récoltés à la SPA de Chamarande.

Tout au long de la construction et de la mise en œuvre de ces deux projets, les enfants du CME ont pu expérimenter la notion de partenariat.

Ils ont également appris à présenter leur projet de manière claire et argumentée, à motiver les partenaires, identifier les besoins des bénéficiaires afin d'y répondre de manière ciblée.

Un grand merci aux partenaires de ces deux projets : USM Athlétisme, Carrefour Market, Vêt'Hurepoix, Pil'Poil, Le Rire Médecin, la SPA.

Les enfants du CME ont eu la chance d'être suivis par un jeune journaliste bénévole dans le cadre du dispositif Tremplin Citoyen. Ils ont maintenant un film retraçant leur aventure comme souvenir.

Charlotte MELCION



Dons de croquettes pour la SPA

La rentrée scolaire



Sous un soleil d'été, c'était la rentrée !

- 365 élèves à l'école élémentaire, 14 classes, soit une moyenne de 26 élèves/classe
- 108 élèves à la maternelle Vivier, 4 classes une moyenne de 27 élèves/classe
- 107 élèves à la maternelle Gaillon 4 classes une moyenne de 27 élèves/classe

Les travaux prévus dans les établissements scolaires ont été effectués durant la période estivale.

La salle informatique est de nouveau fonctionnelle après un renouvellement complet du matériel. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants(les)

Belle année scolaire à tous.



USM Tennis

**Compétitions**

Bravo à tous les compétiteurs et compétitrices qui ont défendu les couleurs du club pendant la saison 2023.

Mention spéciale à Max, Rémi et Marcelin qui sont allés en finale du championnat de l'Essonne dans la catégorie 11/12 ans. Ils s'inclinent en finale après de très beaux matchs mais fiers de leur parcours.

Et félicitations à l'équipe +55ans hommes qui remportent la finale du championnat de l'Essonne division 2.

Les 1er et 2 juillet ont eu lieu les TMC (tournoi multi chances) hommes et dames sur les courts extérieurs. Malgré les températures élevées, les joueuses et joueurs ont livré de belles batailles et pris beaucoup de plaisir à jouer !

RDV l'année prochaine !

Du 16 septembre au 15 octobre a lieu le challenge de l'Essonne, championnat réservé aux joueuses et joueurs classés en 4^e série. Deux équipes hommes et une équipe Dames sont engagées.

Vie du club

Samedi 17 juin, la journée était placée sous le signe du soleil, de la détente et des sourires.

Les adhérents étaient réunis autour d'une très bonne paella pour mettre fin à la saison 2023.

C'était aussi l'occasion de remettre les récompenses aux jeunes de l'école de tennis pour leur passage de niveau et à ceux qui ont remporté le challenge « champion du mois ».

Les chanceux en ont profité aussi pour découvrir les lots gagnés à la tombola !

Bureau et permanences

Pour cette nouvelle saison, nous accueillons Guillaume parmi les membres du bureau. Il réalisera un service civique pour 10 mois. Il sera essentiellement en charge de la partie communication et animation pour le club.

Guillaume n'est pas un inconnu au club puisqu'il y est inscrit en tant que joueur depuis ses 5 ans ! Et il a remporté quelques victoires en équipe jeunes.

Pour toute demande d'informations, les membres du bureau vous accueillent chaque samedi, hors vacances scolaires, lors des permanences de 11h à 12h au club house, face au court couvert.

Pour nous joindre par mail : us.marolles@fft.fr

Site web : <https://club.fft.fr/us.marolles>

Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/ Le Bureau

USM Vo Co Truyen

**UNE BELLE SAISON EN PERSPECTIVE !**

L'USM Vo Co Truyen a fait sa rentrée. Le club est ravi de revoir ses anciens adhérents et d'accueillir des nouveaux pratiquants. Tous vont progresser grâce à nos enseignants « ceinture rouge » et aux assistants qui deviendront peut-être aussi enseignant bientôt.

Avant de parler de la saison à venir, le club tient à féliciter tous les nouveaux gradés promus fin juin. Cela reflète un beau travail d'une saison ou plus selon les grades.



Pour cette saison encore, le club dispense ses cours sur trois niveaux : les Scarabées (6-7ans), les Tigres (8-12ans) et les Dragons (12 ans et +).

Apprentissages d'enchaînements à mains nues, de leçons d'armes, techniques de combat et de self-défense se succèdent pendant les entraînements.

La saison s'annonce riche des événements traditionnels du club (pot d'accueil, arbre de Noël, galette des rois...) et encore riche par les événements de notre école : Minh Long France.

En effet, outre la compétition nationale qui aura lieu le week-end des 16 et 17 mars 2024, notre école va fêter cette année ses 50 ans.

A cette occasion, plusieurs stages et rassemblements internationaux seront organisés en France et au Maroc en avril 2024. Le club ne manquera pas de participer avec fierté à ces événements.

N'hésitez pas à passer les portes du dojo aux heures de cours pour venir nous rejoindre : les mardis et vendredis de 19 à 20h pour les Tigres, de 20h à 22h pour les Dragons.

Le vendredi de 18h à 19h pour les Scarabées.

Belle rentrée à tous !

Le Bureau

ASSOCIATIONS SPORTIVES

USM Athlétisme



L'été touche à sa fin mais, heureusement, le sport sera au rendez-vous pour une saison 2023/2024 pleine de surprises.

Notre Club Course et Marche se propose de vous faire découvrir les vertus de ces activités physiques – avec ou sans compétition – pour votre plus grand plaisir et la découverte du potentiel dont vous disposez et que vous ne soupçonnez pas.

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer le dimanche 10 septembre 2023 pour découvrir le fonctionnement de nos activités sportives et ludiques.

Quatre entraînements par semaine pour les plus courageux et un cours de renforcement musculaire hebdomadaire pour garder la forme.

Des rencontres amicales à Marolles ou dans un environnement proche pour associer la découverte au sport.

Et, naturellement, l'organisation de notre course annuelle au mois de Mai.

Nous vous attendons nombreux pour agrandir encore les effectifs de notre Club et Nous serons heureux de vous compter parmi nos nombreux adhérents».



USM



À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la nouvelle saison sportive ne ressemblera à aucune autre car plus que jamais, le sport et ses valeurs



seront à l'honneur à Marolles, comme partout en France.

En cette année olympique, nul doute que les événements et manifestations de nos clubs auront certainement une saveur particulière.

Cette année encore - comme depuis 95 ans - nos sections sportives seront heureuses de vous faire découvrir leurs activités. Elles se tiennent prêtes à accueillir de nouveaux pratiquants petits ou grands, débutants ou confirmés.

L'USM remercie et félicite l'ensemble des bénévoles, professeurs(es) et dirigeants(es) pour leur implication et leur investissement dans les différentes sections. Sans ces femmes et ces hommes, pas d'activités sportives pour vos enfants ou pour vous-même.

Le Bureau de l'USM remercie chaleureusement la Mairie de Marolles pour son soutien, ainsi que nos généreux mécènes et partenaires.

Très bonne année sportive à toutes et tous.

Contact : usm91630@laposte.net

Plus d'info en scannant ce QR code

Le Bureau USM



USM Cyclotourisme



Avec nos 51 adhérents, nous avons participé à des randonnées interclub et un super séjour club au centre des 4 vents de la FF cyclotourisme en Auvergne.

Nos randonnées découvertes ont rencontré un franc succès. Toutefois, nous n'avons eu que très peu de visiteurs à notre événement 'Mai à vélo' sur la place de l'Av du Lt Agoutin malgré le beau temps et la présence des vélos à assistance électrique de Cœur D'Essonne. Cependant, notre cours de réparation vélo au collège de Marolles nous a remonté le moral. Nous étions en support aux ateliers autoréparation à la gare RER C de Marolles en Hurepoix en collaboration avec la SNCF.

De plus, notre section était présente à la fête de la rentrée, au forum des associations et à l'opération Essonne Verte Essonne Propre.



En octobre, nous apporterons notre aide à l'organisation de la Bike&Run Rose Marollais d'Octobre Rose. C'est pourquoi, n'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer le vélo (route, VTT ou Gravel) en groupe ou pour apprendre à entretenir votre cyclo.

Enfin, ne jetez pas vos vieux vélos, nous leur donnons une nouvelle vie.

Jérôme VOVARD



USM Taekwondo



Le Taekwondo, un Art Martial pour petits et grands

Littéralement « La Voie des pieds et des poings », le Taekwondo est un art martial coréen ancestral et une discipline Olympique depuis l'an 2000. Le Para Taekwondo est discipline Paralympique depuis 2020. Il se compose de différentes pratiques : la technique (appelée « poomsé »), le combat, la frappe, la casse et de la self-défense.

La préparation physique est également à l'honneur – renforcement musculaire, gainage, cardio, étirements – sont pratiqués à chaque séance. À Marolles, on le pratique dans la bonne humeur mais avec sérieux sous le regard bienveillant de notre professeur 2nd dan et diplômé en STAPS, Cédric.

Le Taekwondo est aussi un art de vivre alliant paix intérieure, maîtrise de soi, discipline, combativité et respect des autres. Il vous aidera à travailler la concentration, la mémorisation et à recentrer votre énergie physique et mentale. Il vous permettra de mieux gérer vos émotions et de booster votre confiance en vous.

Praticable dès 4 ans, il développera la motricité et la sociabilité des tout-petits.

N'hésitez pas à venir tester, nous vous proposons 2 séances d'essai tout au long de l'année.

Le nouveau Bureau USM Taekwondo est à votre disposition pour vous faire découvrir ses différentes activités et vous souhaite une très bonne saison sportive 2023/2024.

Plus d'infos en scannant
les QR code ci-dessous



USM Ju Jit So



SAISON 2023 / 2024 : NOUVELLE SAISON, NOUVELLE ÉQUIPE
C'est reparti pour une nouvelle saison pour le club. Vous êtes en 2022/2023 : 170 adhérents à nous avoir fait confiance pour les différents sports pratiqué au sein de l'USM : JUDO / TAISO / SELF DEFENSE et JU JITSU.

Presentation des differents disciplines que nous vous proposons : **Qu'est-ce que le JUDO :** Le judo est un sport non violent, issu du jujitsu traditionnel. Il présente des nombreuses vertus puisqu'il permet : D'améliorer les capacités cardiovasculaires, l'endurance et la respiration. Il favorise le renforcement musculaire, développe la souplesse, l'équilibre et la coordination. Il enseigne la discipline, la maîtrise de soi et le développement de la confiance en soi. Le judo est plus qu'un sport, c'est une philosophie de vie ! Dès 4 ans, le judo canalise les enfants un peu trop actifs, et développe une assurance chez les enfants un peu trop timides. Les valeurs du Judo : l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et la politesse.

Qu'est-ce que le TAISO : Son nom signifie «préparation du corps» en japonais. Depuis longtemps, au Japon, le Taiso, les « exercices physiques », font partie du quotidien. Ce sport de remise en forme accessible à tout public à partir de 13 ans permet de travailler les abdos ainsi que les autres groupes musculaires, le cardio, l'équilibre. Il Améliore l'endurance cardio-respiratoire. Le Taiso est idéal pour garder la maîtrise de son corps et retrouver du dynamisme.

Qu'est-ce que le SELF DEFENSE : Le Self-Défense, une discipline accessible à tous. De plus en plus plébiscitée, la Self-Défense attire aujourd'hui un public très varié (Ados, Publicféminin, débutantssouhaitantdécouvrirlesarts martiaux sans notion de combats ou de chute). Ce cours allie la préparation physique et le travail des automatismes pour s'adapter à tout type de situation pouvant nécessiter l'auto-défense dans la vie quotidienne. La Self-Défense est une discipline utile à tous, au même titre qu'il est important de savoir nager. **Qu'est-ce que le JUJITSU :** il regroupe des techniques de combat de corps à corps qui furent développées par les samourais. C'est un des arts martiaux les plus complet.

Discipline recommandée pour les jeunes qui souhaitent un jour faire du MMA par exemple. Le Jujitsu combine les techniques de coups de pied et coups de poings du Karaté, les techniques de Judo debout et au sol, les techniques de projection de l'Aïkido et les techniques de Self-Défense.

Nouvelle saison : Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du club, c'est avec plaisir que nous vous accueillons sur le tatami. Si vous le souhaitez des cours d'essais sont possibles à partir du 10 septembre. Nouveau bureau : Bruno reprend la présidence du club et Olivier reste Vice-Président en charge plus particulièrement du Judo Compétition. Évelyne l'un des piliers du club reste notre trésorière et nous accueillons Émilie et Mélanie en tant que secrétaire et secrétaire adjointe. **Nos professeurs :** Nos cours sont assurés par Frédéric et Aurélien, Professeurs diplômés d'Etat BP JEPS **Le club vous souhaite une belle saison sportive et vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.**

Besoin de renseignements : - Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : marollesjudo@gmail.com.

Venez nous rencontrer au Dojo pendant les heures de cours. Appelez Bruno ou Olivier aux 06.24.51.17.11 ou 06.09.30.50.91
FACEBOOK : [marollesjudo.wixsite.com](https://www.facebook.com/marollesjudo.wixsite.com)

École de Musique



Faites de la musique

L'école de musique a ouvert la fête sur le stade le samedi 24 juin.

Cet évènement est le meilleur moyen pour des petits artistes de se challenger et d'avoir une porte ouverte direct vers le public, pour se faire connaître et surtout s'habituer à se représenter sur scène. Des instrumentistes ont pu exprimer leurs talents d'interprètes mais aussi de créateurs.



Des morceaux ont été joués au violon, à la guitare, au piano, témoignant d'un répertoire éclectique. Le groupe de jazz a montré qu'il avait pu, tout au long de l'année, fédérer des amateurs et se bâtir un répertoire commun. La chorale, accompagnée à la guitare et aux percussions, nous a convaincu qu'elle avait la Corrèze dans le cathéter. Elle a aussi ajouté un « Oh ! happy day » « à nos souvenirs » un peu de l'Afrique en reprenant « Le lion est mort ce soir ». Elle a dit combien « on était bien ensemble avec « Nos vies ». Musique classique, rock, pop, chorale, tous les volontaires étaient les bienvenus pour faire vibrer la fête dans leur ville, Marolles. Ainsi, en chanson, le goût des autres et du partage n'a pas disparu.



Le soleil était au rendez-vous pour ce moment festif, parenthèse d'effervescence, de relations décontractées. S'il y a bien quelque chose qui qualifie la fête de la musique, c'est l'ouverture à tous les profils, à tous les genres musicaux.

Venez nous rejoindre :

ecoledemusiquemarolles91630@gmail.com

Comité des fêtes



Le Bal du 13 juillet fût un beau succès avec le groupe « Sans Sucre Ajouté »



Un grand merci aux bénévoles pour toute leur aide pendant les manifestations organisées par le Comité des fêtes. Voici la fine équipe presque complète.

Prochaine manifestation :

Le Bal du Beaujolais prévu le samedi 18 novembre 2023



Et n'oubliez pas pour nous suivre et connaître nos manifestations, un simple scan de nos QR codes suffit :



Ludo Mémo Club



L'association LUDO MEMO CLUB est à votre disposition pour vous proposer un programme d'activation cérébrale sous forme d'ateliers collectifs à base d'exercices ludiques afin de favoriser l'attention, la concentration, la conscience des repères, l'expression orale, le raisonnement, la concentration, la socialisation.



Cette dynamique s'inscrit dans une action de prévention et non une action curative.

Vous pourrez ainsi rompre avec une solitude quotidienne, éventuellement tisser des liens d'amitié avec les membres de l'association. La bonne humeur prime lors de nos rencontres hebdomadaires du mardi : on n'est pas à l'école donc, si on ne sait pas, on n'est pas fautif !!!

Quelques places sont disponibles ; renseignez-vous auprès des membres ou au nouveau siège : 38 passage des minès - Tél. : 06 63 89 96 39.

La présidente : M.Vian

La Compagnie des Hermines



Encore une soirée qui dérape !

Si je gagne le gros lot :

- Je partage avec tous ceux qui comptent pour moi.
- Je ne dis rien à personne et je disparaiss dans un coin de paradis.
- Je ne change rien, mes enfants auront une belle consolation quand je disparaîtrai.
- Je distribue tout à des associations caritatives.
- Je fais baver d'envie tous ceux qui le méritent.
- Je fais un infarctus, j'ai le cœur fragile.

Et vous, que ferez-vous si vous avez cette chance ?

Sauriez-vous vous réjouir et rester zen si c'était un proche qui gagnait le jackpot ?

En préparant notre nouvelle pièce, nous avons eu tout le loisir de nous poser ces questions. On peut bien rêver !



Nous aurons le plaisir d'interpréter
« Pochettes surprises » de Jacky Goupil :

Vendredi 24 novembre à 20h45,

Samedi 25 à 20h45,

Dimanche 26 à 15h.

Salle des fêtes François des Garets.

Entrée libre.

Véronique & Hugues MOUTARDE

HAPPY SCHOOL



HAPPY SCHOOL DE MAROLLES 2023-2024

Venez apprendre l'ANGLAIS et/ou l'ESPAGNOL en vous amusant !

Les inscriptions 2023-2024 sont ouvertes pour les groupes Enfants - Ados - Adultes ANGLAIS et ESPAGNOL.

Informations :

Vous pouvez nous contacter par e-mail ou par téléphone.

happyschooldemarolles@hotmail.fr - 07.68.96.49.79

www.facebook.com/HappySchoolMarolles91



GPIM



Le mois de juin a été un mois très intense pour le GPIM, association des parents d'élèves marollais.

En effet, nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau la fête des écoles, réunissant 3 écoles marollaises (les 2 maternelles et l'élémentaire).

Le soleil et les familles ont été au rendez-vous, les tickets de tombola ont été vendus au-delà de nos espérances, nous permettant de redistribuer de très beaux montants aux 3 écoles pour les projets 2023-2024.

Le GPIM remercie tous les donateurs (entreprises et parents) qui ont permis de pouvoir offrir de multiples lots aux enfants présents à la fête et des cadeaux pour les gagnants de la tombola (allant de la radio portable, à l'entrée au musée ou à un zoo, en passant par le sac à dos et la cafetière).

Nous adressons également un **grand merci à tous les parents et enseignants bénévoles**, d'avoir donné un peu de leur temps pour tenir un stand, préparé des décors, ...

Aux jeunes du programme Tremplin Citoyen et aux enfants qui ont prêté main forte dès 8h du matin jusqu'à 14h pour ranger.

Nous remercions aussi la MJC et le comité des fêtes pour le prêt de matériel ainsi que le **service technique de la mairie de Marolles-en-Hurepoix**. Sans tout ce monde et cette entraide, la fête n'aurait pas été aussi belle.

Et pour la première fois, le GPIM a organisé le bal des CM2. Venus en nombre, les élèves étaient « sur leur 31 » pour faire honneur au thème « Soirée Chic ». Sur des rythmes endiablés, les élèves ont célébré cette fin d'année en compagnie de leurs enseignants, conviés pour l'occasion. Un agréable moment de partage et d'amusement, rendu possible par la participation des élèves, des parents, des enseignants, des animateurs du centre de loisirs, des jeunes du programme Tremplin Citoyen, de la Mairie et des représentants des parents du GPIM.

Un grand merci également au soutien de Guillaume MONTAGNE, du Crédit Agricole Île de France, de l'agence Orpi de Marolles et du conseiller CapiFrance Vincent ANDRADE pour leur soutien à cet événement.



Le Francilien

**LE FESTIVAL « LE FRANCILIEN »
SERA ORGANISÉ
LES 7 ET 8 OCTOBRE 2023.**

Pour tous ceux qui ont envie d'y participer,
toutes les informations sont sur le site :
<http://le.francilien.free>

Le dimanche après-midi à 15 h,
projection du film « Marolles de l'an mil à nos jours »
réalisé par le Club Audiovisuel du Bouchet
sur l'évolution de Marolles.
Entrée libre et gratuite.



Les Amis du Jumelage



Accueil de nos amis de Southam

Séjour des Anglais de Southam à Marolles-en-Hurepoix du 26 au 29 mai 2023

Malgré une arrivée tardive la veille, c'est avec un départ matinal et bon pied, bon œil que le groupe est parti découvrir la ville de Moret-sur-Loing, en Seine et Marne. Cette cité médiévale et royale datant du XII^{ème} siècle a conservé de nombreux monuments tels que les remparts, les portes de Bourgogne et de Samois, les ruelles descendant vers la rivière, la galerie François 1^{er} à l'histoire rocambolesque, et Notre Dame de la Nativité, église à l'architecture gothique et étape des pèlerins sur le chemin de Compostelle.

Moret-sur-Loing recèle bien d'autres trésors. Gustatif tout d'abord avec le Sucre d'Orge, connu et apprécié depuis plus de 300 ans dont la fabrication remonte à 1638. Pictural surtout, par la beauté du paysage qui a attiré de nombreux peintres impressionnistes et particulièrement Alfred Sisley. Après le traditionnel et tant apprécié pique-nique sur le bord du Loing dans lequel certains se sont rafraîchis, nous découvrons la ville voisine de Thomery, capitale de la culture du Chasselas doré de 1730 jusqu'à la deuxième guerre

mondiale. La culture de la vigne sur des murs exposés au soleil, associée à un procédé de conservation dans des « chambres à raisin », permettait de produire du Chasselas dès le mois de mai et tout l'hiver.

Le dimanche, réservé aux familles, ont divertit nos amis selon leurs souhaits : rando dans Paris, visite d'Arpajon, château de Fontainebleau, virées dans des brocantes ... Avant de nous retrouver pour le traditionnel dîner de fin de séjour, sous un chapiteau.



Voyage à Copenbrügge



C'est avec un grand plaisir que nous avons posé nos valises à Copenbrügge lors de l'Ascension 2023, soit du 18 au 21 mai. Cela faisait quatre ans que nous ne nous y étions pas rendus en raison de la pandémie. Quel plaisir de retrouver tous nos amis après les avoir reçus l'année dernière à Marolles.

Nous étions 24 participants. 22 ont pris l'avion et 2 ont voyagé en voiture.

Tout s'est bien déroulé, dans une ambiance conviviale. La journée du vendredi a été consacrée à la visite de Paderborn, située dans le Land de Rhénanie du Nord Westphalie, sur la petite rivière Pader, d'où son nom. L'après-midi a été consacré à la visite du château Neuhaus.

Samedi lors du programme libre, nous avons visité un musée privé consacré aux voitures Volkswagen. La soirée s'est achevée par un dîner dansant.

Nous nous sommes quittés dimanche en fin de matinée en nous promettant de nous revoir à Marolles l'année prochaine. Cela sera d'ailleurs **les 30 ans de notre jumelage officiel.**



ASSOCIATIONS

MJC - Retour en images sur les différentes activités

Peinture et décoration



Poterie



Tennis de table



Hip Hop



Danse classique / Comédie musicale



Pour tout renseignement, contactez-nous sur notre courriel : mjc.marolles@orange.fr

Le nouveau contrat de restauration scolaire, en quelques mots !



Le marché de restauration de la commune vient d'être renouvelé depuis la rentrée de septembre. Deux prestataires avaient remis une offre et celle d'Yvelines restauration (prestataire avec lequel la commune est liée depuis plusieurs années) a été retenue.

Le nouveau contrat prévoit :

- Le **maintien d'un menu à 4 composantes**.
Ce choix a été fait pour continuer à **limiter le gaspillage**, tout en proposant des **menus équilibrés**, élaborés par un diététicien.
- La **formation des agents de restauration sur la réglementation HACCP** (de l'anglais « Hazard Analysis Critical Control Point »), ce qui signifie en français « *Étude des risques et la maîtrise des points critiques (CCP)* » ; il s'agira d'une remise à niveau pour les agents concernés, et une formation à la mise en valeur des repas.
- Le prestataire propose également une **enquête de satisfaction auprès des enfants**.
- Des **animations mensuelles** dont le programme sera défini à l'année sur les thèmes de la nutrition et la sensibilisation des déchets mais aussi sur des thèmes comme Américain, Italien, Breton...
Une équipe de diététicien pourra intervenir auprès des enfants sur le temps scolaire en collaboration avec les enseignants ou pendant le temps du repas.
- Des **affichages et goodies** seront distribués selon les animations.
- Une table de tri sera mise à disposition pour une **action anti-gaspillage**.

Et loi Egalim, alors ?

Pour répondre aux exigences qualitatives de la loi EGALIM, la Mairie de Marolles-en-Hurepoix intègre 50% de denrées alimentaires de qualité (en valeur financière) dans les menus proposés au sein de ses restaurants scolaires. Les repas seront plus diversifiés que précédemment mais toujours avec des produits de qualité et durable type LABEL ROUGE/AOC/IGP à hauteur de 50% dont 20% de bio.

Ces denrées sont réparties essentiellement en 5 catégories qui seront proposées dans les grilles de menus :

- **Les denrées bénéficiant du LABEL ROUGE** 
Exemple : émincés de volaille Origine France Label Rouge, ailes de poulet Origine France Label Rouge.



- **Les fromages AOP** (Appellation d'Origine Protégée) et **les fromages AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée)..

L'AOP : désigne un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire propre à une zone géographique spécifique, reconnu et protégé sur tout le territoire européen.

L'AOC : désigne un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire propre à une zone géographique spécifique, reconnu et protégé sur le territoire français, en attendant une éventuelle reconnaissance au niveau européen qui lui permettrait d'accéder à l'appellation AOP.



4 types de fromages AOP / AOC seront actuellement proposés : Chaource, Pont l'Evêque, Saint Nectaire et Cantal.



- **Les poissons issus d'une pêche durable / responsable** et identifiés notamment par le logo MSC dans les grilles de menus.

- Les denrées « HVE » issues d'une exploitation à **Haute Valeur Environnementale** et les denrées CEE2 bénéficiant de la **Certification d'Exploitation Environnementale de niveau 2**.

Entrent principalement dans ces catégories la plupart des fruits servis ainsi que de nombreux services de légumes crus (carottes, chou, céleri,...) ou cuits (betteraves, petits pois, brocolis, lentilles, haricots verts...)

- **Les denrées issues de l'agriculture biologique.**  

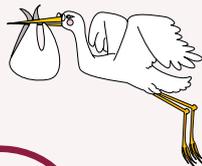


Les nouveaux tarifs : Les tarifs d'Yvelines restauration tiennent compte de l'augmentation générale des coûts subie depuis 2 années, mais aussi de l'application de la loi Climat et Résilience applicable au 1er janvier 2024 (60% de viandes et poissons durables). Cela représente donc, pour le budget communal, une **hausse de 8.14% pour les repas de maternelle et de 12.02% pour les repas d'élémentaire** (sans parler de la hausse du coût, des fluides des frais de personnel...). **Le coût de revient d'un repas pour la commune, tout compris, représente 8,77 € et il a été décidé de ne pas modifier la politique tarifaire pour les familles.**

Pour les familles, en fonction de leurs revenus, il existe 7 tarifs et **la commune garde à sa charge de 42,41% à 91,62% du coût de chaque repas** (cette participation communale est en hausse par rapport à 2022).

Naissances

19/02	Adèle SALGADO
04/07	Maëlys ANNERY
27/07	Bahia ZENIA
28/07	Amir HAMMOUDI
31/07	Loëna LE CHOSSEC
05/08	Anthony CARBOT
13/08	Aion DIJOUX



Décès

26/07	Roger THEVENET
05/08	Olivier BAUCE



Toutes nos sincères condoléances aux familles

Mariages

10/06	Christopher PERRY & Jennifer DESPAUX
17/06	Fabien SORANZO & Estelle OLLIVIER
17/06	Jonathan LE ROUX & Émilie MORICE
24/06	Élodie PASQUIER & Joanna BOITIERE-RALIERE
24/06	Omar MOURAFIO & Marion VERCRUYSSÉ
01/07	Alexy PONCET & Julie MANSART
08/07	Alain TAKOUR-MARDIVIRIN & Lydia RÉPIR
01/09	David JOSEPH-SYLVESTRE & Jenny OBAMI

Félicitations aux heureux mariés



Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

Le travail continue

La politique politicienne, les polémiques, ne sont définitivement pas dans nos habitudes et vous n'en trouverez donc pas dans cette tribune ; nous préférons l'**action** au profit de la commune et ses habitants.

Après les deux réalisations faites en faveur des **circulations douces** que sont la réfection de la liaison Marolles-Guiberville, puis plus récemment l'itinéraire Collège-gare, nous poursuivons les démarches pour la liaison douce tant attendue entre Marolles et Brétigny : courant août, le département, autorité compétente sur ce sujet, est venu nous présenter son avancement. Ceci est encourageant, mais il nous faut encore patienter. Bien sûr, vos élus continueront à agir pour obtenir une réalisation au plus tôt.

Nous avons annoncé par ailleurs une réflexion pour améliorer les plantations dans les jardinières ; une première phase a été réalisée à moindre coût par récupération de rosiers impactés par des travaux.

Encore un **engagement tenu** : la tenue de la première « **Rencontre avec vos élus** » a eu lieu. Elle s'est déroulée selon les mêmes conditions que le « grand débat » avec une participation très dynamique des Marollais présents. À renouveler tous les 6 mois !

Enfin, concernant les **économies d'énergie**, nos actions commencent à porter leurs fruits : nous constatons des **baisses de consommations** significatives. Il faut bien sûr continuer, car économiser l'énergie est bon pour la planète et pour notre budget !

Nous vous souhaitons une belle rentrée

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Bonne rentrée à tous !

Les vacances d'été sont terminées et nous souhaitons une bonne réussite aux élèves et étudiants.

La rentrée est aussi synonyme de reprise des activités associatives et nous savons que les bénévoles répondent toujours présents pour vous proposer de nombreuses activités.

Nous avons raison, après le COVID, quand nous avons attiré l'attention sur le fait d'accompagner les associations au sortir de la crise. En effet, une association est en difficulté et nous devons l'aider à passer le cap. Nous avons voté la subvention exceptionnelle à la MJC mais nous sommes opposés à la modification des statuts amenant la présence obligatoire d'élus de la Municipalité. Celle-ci doit être un partenaire pour les associations et non pas un organe de contrôle.

Côté urbanisme, le permis de construire rue Marie Curie est déposé. Nous avons été interpellés par le voisinage. Nous avons donc demandé et obtenu la construction d'un mur de clôture protégeant l'intimité des habitants. Il est particulièrement dommage que des réunions publiques ne soient pas organisées systématiquement dès le dépôt d'un projet de permis de construire de cette envergure.

La piste cyclable allant de la gare au collège a été inaugurée en petit comité. Bien que cette action soit significative, elle souligne surtout le besoin d'un véritable plan de circulation sur la commune, co-construit avec les habitants et surtout elle impose une continuité sur la RD8 vers les promenades de Brétigny. Nos jeunes ne doivent pas être oubliés.

La municipalité doit répondre aux attentes de nos jeunes et de leurs parents. En 2017, Nicolas MURAIL avait lancé un questionnaire à l'attention des jeunes et de leurs parents. Il ressortait que le besoin était la création d'un lieu « ressource » type Point Information Jeunesse, ce lieu permettant aux jeunes de trouver des renseignements et de l'aide pour leurs démarches (demande de stage, CV, ...). Nous avons porté cette proposition. De même, nous avons demandé la création d'un poste d'un animateur spécialisé afin d'aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent pas les structures. Cette proposition s'avère toujours d'actualité.

Nous restons à votre écoute.

Pour le groupe Marolles, un défi pour l'avenir

N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD,
C TUSSIOT, F CHAUVANCY

MAROLLES, NOUS RESSEMBLE.

MAROLLES, NOUS RASSEMBLE

Groupe Marolles Fort et Vert

Après un été caniculaire qui ne fait que confirmer un dérèglement climatique planétaire, des émeutes qui ne font que démontrer la fracture sociale française, une inflation qui impacte le budget des familles et une instabilité politique mondiale, voici la rentrée scolaire et le retour à l'entreprise ... Difficile pour certains, attendu pour d'autres.

Commençons par cette citation auteur inconnu : « En politique, les vrais adversaires sont dans votre camp. », petite explication, en septembre se dérouleront les élections sénatoriales, c'est à ce titre que j'ai sollicité M le Maire de bien vouloir nous accepter sur sa liste afin que notre groupe puisse s'exprimer lors de ces élections, la tête de liste du groupe « Marolles un défi pour l'avenir » a sauté sur l'occasion pour indiquer que notre groupe était sous l'emprise du groupe majoritaire, ce que nous réfutons, il s'agit tout simplement de pluralisme démocratique sans aucune contrepartie, par contre 2 conseillers municipaux de la majorité ont voté pour le groupe « Marolles un ... avenir », Loyauté ?

Notre groupe restera fidèle à ses convictions, et défendra l'intérêt des marollais, tant sur le plan social, environnemental, qu'économique. Rappelons que la tête de liste du groupe « Marolles un défi pour l'avenir » a été maire adjoint de M Joubert, il s'est présenté contre lui, non par conviction ou orientation politique mais par pure ambition personnelle.

Nous continuerons à défendre nos idées par des propositions :

- en matière de lutte contre le dérèglement climatique : « Débitumation » et végétalisation des cours de récréation, végétalisation de la façade sud de l'école R Vivier, plantation d'arbres en nombre, permaculture, forêt urbaine, entretien des bac à fleur par asso, implantation de photovoltaïques sur bâtiment public etc.
 - en matière économique : inciter à l'implantation de nouveaux commerces de proximité...
 - Sur le plan social : être attentif à l'utilisation et affectation des fonds.
 - Sur le plan sécuritaire : Embauche d'un policier municipal en sus, application des lois et règlements, surtout en matières de circulation routière. Nous allons soumettre un projet de circulation et d'aménagement après consultation des populations. Sachet que notre engagement reste entier et que nous œuvrons dans l'intérêt de l'ensemble des Marollais, afin de maintenir à notre ville-age une qualité de vie agréable.
- Bonne rentrée à toutes et à tous, ainsi qu' une bonne année scolaire aux élèves et étudiants de notre communes.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAGON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAGON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Monthéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 60 84 67 21
• Ramassage des déchets - Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE		
• M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• CHIRURGIENS DENTISTES		
• M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES		
• Mme DESSENOIX / Mme GLADKOWSKI / Mme JAOUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES		
• Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
• Mme Crépeaux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
• Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MÉDECINS		
• Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
• Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• NATUROPATHE		
• Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
• Mme Berritz	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdematurato.com	
• OSTÉOPATHES		
• Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
• Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES		
• Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
• Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PHARMACIES		
• Mme Cesa	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
• M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
• PSYCHOLOGUE		
• Mme Sébille	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• SÂGE-FEMME		
• Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
• SOPHROLOGUE		
• Mme Delamotte	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
• Mme Talleux	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 12 48 08 86
	contact@isabellelalleuxsophrologue.fr	
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE		
• Mme Gaudin	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• VÉTÉRINAIRES		
• Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

• MAGNÉTISME		
• Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
• Mme Roulleau	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
• Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
• M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63

SOCIAL

• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46
• CULTE		
• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga		01 69 14 80 22
	Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipMarolles@gmail.com
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
	Correspondante locale : Annyvonne Machut	01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
	Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge	
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
	Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique Meunier	01 69 14 80 75

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

calendrier-de-deploiement/

Bruno NOËL

S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?

Vincent ANDRADE
Conseiller immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr



E - VINCENT ANDRADE - Agent commercial ISAC - 622 368 764 00016 - ENPI

La DOLCE VITA

Restaurant · Pizzeria · Grill

à Marolles-en-Hurepoix



À EMPORTER

Commandez au: **01 64 56 15 35**

Devenez Fan de *La Dolce Vita*
et profitez des **bons plans**



Du Mardi au Samedi Soir de 12h00 à 14h00 & de 19h00 à 22h00
11 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

ladolcevita.traiteur@orange.fr



CHRIS CAR SERVICES

Christophe LOPES, chauffeur VTC

Tél. : 07 85 72 59 61

Mail : chris.car.services@hotmail.com

Courses et mise à disposition
(particuliers, professionnels, événements et tourisme)
Aéroports et gares

-10%
pour les
Marollais

Vous
pouvez
me
joindre
sur
WhatsApp



- INFORMATIQUE -

M2i

Particuliers et entreprises

M2i

Solutions informatiques

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la marnière
ZA de la marnière
91630 MAROLLES EN HUREPOIX

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



Tél : 01.64.90.55.58

SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90
sfre@sfre.fr



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE

Restauration des Monuments

Historiques

Patrimoine ancien

Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94

Fax : 01 64 56 09 03

1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN



Vous souhaitez vendre
ou acquérir un bien immobilier ?
N'hésitez pas à nous contacter

AVIS DE VALEUR OFFERT

AGENCE DE MAROLLES

91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 64 56 90 90 - isg.marolles@wanadoo.fr

RCS EVRY A 403 213 978 - Carte prof. 722 589 Evry



Éclairage public

VRD réseaux électriques

Signalisation tricolore

Électricité générale

QUEKENBORN S.A.S.

7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com

Siret 377 489 729 00048 - APE 4321



www.plomberielechevalier.fr

URGENCE & DÉPANNAGE



Installation
Remplacement



Inspection
Localisation

07.81.68.67.71

Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag ?

Contactez le service communication,
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8^e de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année pour 3 parutions